



Certificat individuel « CONSEIL à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques » Renouvellement

Durée du stage : 14 heures	Horaire : 8h30 – 12h00 / 13h30 – 17 h00
Responsable de stage : Karine DEJEAN – Tél : 06 30 00 68 14 kd@raisonalpes.fr	
Formateurs : Karine DEJEAN, salariée de Raison'Alpes, Chargée de missions et Responsable de formation depuis 2014, animateur de formation « Certiphyto » depuis 2010	
Libellé du public : Technicien conseiller	
Coût de la formation : 400 € HT (TVA 20%) soit 480 € TTC par personne	

PROGRAMME DE FORMATION

<p>Objectif de la formation : Etre capable de conseiller à l'utilisation d'un produit phytopharmaceutique dans le respect de la réglementation, en toute sécurité vis-à-vis de l'environnement, de l'utilisateur et des personnes pouvant utiliser les espaces traités. Etre à même de conseiller à utiliser une méthode alternative à un produit phytopharmaceutique</p>
--

Module 1	4h00	<p>Cadre réglementaire de l'utilisation, le positionnement, la distribution, et le conseil de produits phytopharmaceutiques :</p> <p>Etre capable d'utiliser un produit conformément à la réglementation</p> <p>Prévenir et identifier les risques pour l'environnement</p> <ul style="list-style-type: none"> - Etre capable d'utiliser un produit sans risque pour l'environnement <p>Visite de moyen de gestion des effluents</p>
Module 2	3h00	<p>Connaître et identifier les risques pour la santé de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Etre capable d'utiliser et conseiller un produit sans danger pour soi et les autres - Manipulation d'équipement de protection individuelle
Module 3	7h00	<p>Définir une stratégie pour réduire l'utilisation des produits phytopharmaceutiques, présentation des techniques alternatives</p> <p>Etre capable de choisir le produit le plus adapté à une situation et de mettre en place une méthode alternative</p>

Méthodes pédagogiques, techniques et encadrement :

- formation en salle sur support power point, Equipement de protection individuelle, phytobac, Ecobang, Fiche de donnée de sécurité, local phytopharmaceutique, texte de loi (arrêté, décret...)
- Etude de cas concrets,
- Echange entre participants
- quizz interne

Modalité d'évaluation des acquis de la formation :

- remise d'une brochure permettant d'effectuer la démarche de demande de « Certiphyto »
- présence obligatoire du stagiaire durant la totalité de la formation
- remise d'une fiche d'évaluation de la formation
- remise d'une attestation de présence en fin de stage
- remise d'un livret récapitulatif de formation « Certiphyto, Conseil à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques »

DK/RA V2 2017 – 07